



Litige avec un particulier d'un chèque impayé

Par **vanessabottol**, le **08/11/2010** à **13:00**

Bonjour,
Je suis actuellement en conflit avec mon ancienne colocatrice. J'ai effectué un chèque à l'intention de mon ancienne colocatrice le 25 juillet 2010 elle l'a encaissé seulement le 16 août. Mon compte était en négatif et le chèque a été refusé. Je lui est donc envoyé un mandat cash par la poste en lui demandant de renvoyer le chèque. Elle vient de l'encaisser au 04 novembre 2010. Quels sont mes recours à qui je dois m'adresser? Dans l'attente d'une réponse je vous souhaite mes meilleures salutations.

Par **mimi493**, le **08/11/2010** à **14:02**

LRAR la mettant en demeure de procéder au remboursement de la somme perçue en trop, qu'à défaut de paiement dans un délai de 30 jours, vous saisirez le tribunal de proximité (je suppose que c'est moins de 4000 euros)